



Mémoire d'Auschwitz ASBL
Rue aux Laines, 17 boîte 50 – 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

La mémoire de la Résistance belge à l'épreuve du temps...

Sarah Timperman
Mémoire d'Auschwitz ASBL

Juin 2022

La Seconde Guerre mondiale en Belgique a produit des mémoires multiples et concurrentes. Si la mémoire résistante et patriotique a dans un premier temps monopolisé l'espace commémoratif, la figure du résistant a plutôt mal supporté l'épreuve du temps.

LA BELGIQUE DE L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE CÉLÈBRE SES HÉROS

Bien que le bilan des actions de la Résistance belge soit loin d'être négligeable, au moment de la Libération, la reconnaissance de la population s'exprime surtout envers les soldats alliés. Contrairement à ce qu'il s'est passé en France, la rapidité avec laquelle ils ont libéré le territoire prive la Résistance belge de mérites militaires. Malgré tout, au sortir de la guerre, les résistants vont jouir d'un certain crédit et les pouvoirs publics vont mettre en place des initiatives pour honorer leur courage et les souffrances qu'ils ont endurées. Le fort de Breendonk est décrété Mémorial national en 1947 et devient dans la mémoire collective le symbole de la répression nazie en Belgique. Les communautés mémorielles patriotiques prennent la main sur la Colonne du Congrès ainsi que sur les lieux de mémoire de la Première Guerre réinvestis et commémorent les leurs en s'appuyant sur le modèle des anciens combattants.



Commemoration à la Colonne du Congrès, lieu emblématique du patriotisme belge. Les prisonniers politiques reprennent les codes des anciens combattants comme le déploiement de drapeaux et le dépôt de gerbes de fleurs. (Bruxelles, 1948) © Carcob

Parallèlement, le Gouvernement élabore une politique de reconnaissance prévoyant des indemnités morales et matérielles envers les citoyens méritants. La notion de résistance perd sa dimension strictement militaire et les résistants civils, les réfractaires au travail obligatoire et les travailleurs déportés obtiennent un statut légal. Cependant, cette politique de reconnaissance révèle les divisions qui existent au sein des différentes composantes de la Résistance et installe une concurrence durable entre les victimes de la répression nazie. Les victimes juives en sont exclues tout comme elles sont exclues de la mémoire de la guerre durant plusieurs décennies.

UNE ARMÉE QUI RETOURNE DANS L'OMBRE

Cependant, la bienveillance des autorités envers les combattants de l'armée de l'ombre se limite aux commémorations et à l'octroi d'un statut. En réalité, elles se méfient des mouvements issus de la Résistance, en particulier des communistes et des royalistes. Dès lors, la Résistance ne sera aucunement associée au pouvoir comme elle l'espérait et la rupture avec un monde politique qui cherche surtout à rétablir l'ordre d'avant-guerre est rapidement consommée.

Par ailleurs, le monde politique va progressivement abandonner le terrain mémoriel. Dans la partie francophone du pays, les trois partis traditionnels (catholique, libéral et socialiste), même s'ils ont compté des résistants dans leurs rangs, ne se sont pas investis significativement dans la Résistance ; ils n'ont donc aucun intérêt à entretenir cette mémoire. Le parti communiste est le seul à avoir véritablement lutté contre l'occupant, mais dans le contexte de la guerre froide, il s'efface dès les élections de 1949 et, avec lui, la mémoire de ses résistants. Au nord du pays, le monde catholique dominant et le mouvement flamand en reconstitution se mobilisent dès 1945 en faveur de l'amnistie des collaborateurs flamands qui sont considérés comme des nationalistes qui se sont juste égarés. Les résistants, fervents opposants de l'amnistie, sont marginalisés et parfois même qualifiés d'anti-Flamands par une opinion qui estime majoritairement que la répression de la collaboration est un instrument de répression antiflamande.

À cette absence de relai politique s'ajoutent de profondes divisions qui existent au sein d'un mouvement, dont les diverses composantes vont de l'extrême gauche à l'extrême droite. L'unité de la Résistance qui existait en apparence va se briser sur la Question royale et son dénouement en 1950. L'aile gauche où l'on trouve les opposants les plus virulents à Léopold III s'oppose radicalement à la mouvance léopoldiste. Au même moment, commence la guerre froide et le gouffre qui sépare le courant communiste de la droite de la Résistance va devenir abyssal.

Divisée et sans levier politique, la Résistance ne parvient plus à faire entendre sa voix. Qui plus est, au début des années 1960, les revendications d'autonomie flamandes s'accroissent et la vie politique belge se structure désormais autour du clivage communautaire. Le récit national et la commémoration de la guerre deviennent également une source de conflit entre les deux communautés du pays. Dans un état fédéral en devenir, le message patriotique des résistants devient totalement obsolète. Focalisé sur la lutte contre l'amnistie et la défense de la nation, le résistant apparaît comme inexorablement appartenir au passé. L'État belge quant à lui n'entretient plus aucune politique active en souvenir de la Seconde Guerre mondiale ; le fort de Breendonk, symbole du combat des prisonniers politiques belges, est à partir des années 1970 complètement désinvesti par les pouvoirs publics et n'attire plus grand monde. Ce sont les associations patriotiques, les amicales d'anciens qui organisent elles-mêmes des commémorations et se préoccupent d'ériger des lieux de mémoire comme à Anderlecht où, en 1972, s'ouvre un musée



Les amicales défendent les intérêts matériels et moraux des anciens résistants et entretiennent le souvenir (affiche de l'amicale de l'Armée belge des partisans, Bruxelles, 1947) © Mundaneum

national de la Résistance dans une ancienne imprimerie clandestine¹. Initiative privée émanant de différents mouvements de la Résistance belge (dont principalement le Front de l'Indépendance), ce modeste, mais foisonnant musée aux riches collections dispose cependant de moyens très limités.

LA MÉMOIRE DE LA RÉSISTANCE, OUTIL D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ

Dans les années 1980, le procès de Kiel contre les responsables de la déportation en Belgique² et les travaux publiés par Maxime Steinberg vont mettre le Judéocide au-devant de la scène. La communauté juive revendique désormais sa place et prend conscience de l'importance mémorielle de la caserne Dossin qui deviendra en 1995 le Musée juif de la Déportation et de la Résistance. L'émergence de la mémoire de la Shoah achève ainsi le processus de délitement de la mémoire de la Résistance. L'attention se porte désormais sur les victimes juives de la guerre, demeurées invisibles pendant des décennies et les persécutions raciales vont dominer la mémoire collective de la guerre. Dans les années 1990, celle-ci va profondément changer. La résurgence de l'extrême droite mène le monde politique à manifester un intérêt croissant pour cette période et à ériger le « devoir de mémoire » en rempart de la démocratie. La mémoire de la guerre est placée sous le signe des droits humains dans lequel le génocide des Juifs est central. Désormais, on commémore toutes les persécutions, toutes les formes d'oppressions et de violences. La Résistance quant à elle passe à l'arrière-plan – voire disparaît complètement de la mémoire collective, surtout en Flandre.



L'éducation à la citoyenneté passe par le souvenir de la Seconde Guerre mondiale. Commémoration annuelle au fort de Breendonk, le 23 septembre 2020. © WHI/Vandensteen

Les pouvoirs publics vont investir les lieux de mémoire et financer de nouveaux musées. Le ministère de la Défense nationale reprend en main le fort de Breendonk qu'il rénove et transforme en *Human Rights Memorial* abandonnant le message combattant et patriotique. Le mémorial national passe de « l'exaltation patriotique aux droits de l'Homme »³ au grand dam des anciens prisonniers politiques qui se sentent exclus et s'insurgent contre un « déni de mémoire »⁴. Même évolution au musée

de la déportation à Malines devenu le musée-mémorial Kazerne Dossin, qui allie l'éducation à la Shoah à celle des droits humains. Cette orientation se fait également dans le sud du pays où les *Territoires de la Mémoire* voient le jour en 1993 à l'initiative d'anciens prisonniers politiques. Le centre se définit comme un centre d'éducation à la résistance et à la citoyenneté et cible avant tout un public scolaire. Enfin, à Bruxelles, le musée de la Résistance, fermé depuis des années, rouvrira ses portes dans le courant de l'année 2023 sous la forme d'une *Maison des Résistances* dont le projet est de « transmettre la mémoire civique et l'esprit de

¹ C'est dans cet ancien atelier de photogravure (Lauwers) que fut confectionné « Le Faux Soir » clandestin.

² Actions menées contre le chef de la *Sipo-SD* à Bruxelles, Ernst Ehlers et son subalterne Kurt Asche, *Judenreferent* ayant en charge la déportation des Juifs et des Tsiganes. Ernst Ehlers se suicidera un mois et demi avant l'ouverture du procès à Kiel en 1980.

³ Patrick Nefors, « Breendonk. Un mémorial des droits de l'homme », *Espace de Libertés*, 2005, 330, p. 13.

⁴ Bruno Benvindo, « Les autorités du passé. Mémoires (in)disciplinés du camp de Breendonk 1944-2010 », *Revue belge d'histoire contemporaine*, XLII, 2012, p. 77.

résistance, la lutte contre les totalitarismes, la défense de la paix, de la démocratie et des droits humains. »⁵

Si aujourd'hui, ce sont encore surtout les victimes juives qui retiennent l'attention, une évolution semble timidement s'opérer depuis peu avec l'apparition d'initiatives visant à sortir les résistants de l'anonymat. Parmi celles-ci, la pose de Pavés de mémoire devant les derniers domiciles des résistants reposant ou ayant reposé à l'Enclos des Fusillés au Tir national à Schaerbeek⁶. Depuis 2018, à l'initiative de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz, 85 pavés ont été placés en région bruxelloise et 10 à Charleroi⁷. Par ailleurs, l'Enclos des Fusillés est devenu Nécropole nationale le 31 mai 2021. La ministre de la Défense a octroyé le même titre quelques mois plus tard à celui de la citadelle de Liège où se trouvent 415 tombes de personnes fusillées ou abattues pendant la Seconde Guerre mondiale.

⁵ Commune d'Anderlecht, communiqué de presse *Maison des Résistances*, 25 novembre 2019.

⁶ Le Tir national a été occupé durant les deux Guerres mondiales par l'armée allemande. De nombreux résistants y ont été fusillés, puis enterrés à l'« Enclos des Fusillés », cimetière situé à l'arrière du bâtiment.

⁷ Voir la liste des pavés sur notre site internet : <https://auschwitz.be/fr/activites/paves-de-memoire>

Pour approfondir :

Bruno Benvindo et Chantal Kesteloot, « Témoins, historiens, États : mémoires de la Seconde Guerre mondiale en Belgique (1945-2015) », in Jacqueline Sainclivier, Pierre Laborie, Jean-Marie Guillon (dir.), *Images des comportements sous l'Occupation*, Presses universitaires de Rennes, 2016, p. 93-111.

Bruno Benvindo et Evert Peeters, *Les décombres de la guerre. Mémoires belges en conflit. 1945-2010*, Waterloo, Renaissance du Livre, 2012.

Bruno Benvindo, « Les autorités du passé. Mémoires (in)disciplinées du camp de Breendonk, 1944-2010 », *Revue belge d'histoire contemporaine*, XLII, 2012, 2-3, p. 48-77.

Fabrice Maerten (dir.), *Papy était-il un héros ? Sur les traces des hommes et des femmes dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale*, Bruxelles, Racine, 2019.

Une rue sans mémoire, des résistants sans histoire ? par Chantal Kesteloot (CegeSoma) :
<https://www.belgiumwwii.be/debats/une-rue-sans-memoire-des-resistants-sans-histoire.html>

Daniel Weyssow, *Projet de pose de pavés de mémoire pour les résistants fusillés au Tir national et à Breendonk durant la Seconde Guerre mondiale, inhumés à l'« Enclos des Fusillés » (Bruxelles)*. Texte en ligne sur le site de la Fondation Auschwitz : <https://auschwitz.be/images/paves-projet-tir-national.pdf>

 <p>FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES</p>	<p><i>Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.</i></p> <p><i>À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.</i></p> <p><i>Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.</i></p>
--	--